

Nos objectifs partagés

> Communiquer en préservant l'environnement

La communication et la promotion d'une manifestation peuvent engendrer des impacts significatifs sur l'environnement : consommation de ressources naturelles (bois, eaux...) et de produits dangereux (encres, solvants...), production de déchets, transport...

Dès la conception du projet, il est nécessaire de prendre en compte un certain nombre de paramètres visant à :

- > limiter les impacts environnementaux,
- > mettre en cohérence vos activités de communication avec vos discours et engagements en matière de développement durable,
- > obtenir des résultats concrets en matière d'éco-communication.

1 | Limiter les impacts sur l'environnement

> Le saviez-vous? La fabrication d'une feuille de papier A4 (80 g/m²) nécessite de l'ordre de 10 Wh... soit l'équivalent de près de 10 minutes d'éclairage avec une ampoule de 60 Watts ! La fabrication d'une tonne de papier nécessite environ de 2 à 5 MWh. (source : ADEME)

[Fiche E1 : Économiser le papier](#)

> En modifiant vos exigences en matière d'impression, vous pouvez participer à la protection de l'environnement. Les professionnels de l'impression proposent déjà de telles offres, en proposant notamment des papiers de qualité environnementale (éco-labellisé, recyclé) et/ou des encres végétales.

[Fiche E2 : Imprimer responsable](#)

Outre la conception et la fabrication des outils de communication, les actions de diffusion peuvent elles aussi avoir un impact : transports, emballages...

[Fiche E3 : Rationaliser la diffusion](#)

2 | Communiquer sur la démarche écoresponsable

> Il est nécessaire que vous mettiez en avant la démarche dans laquelle vous vous êtes engagés en communiquant sur les actions que vous mettez en place, sur vos différents supports de promotion.

[Fiche E6 : Communiquer sur la démarche entreprise](#)

COMMUNIQUER RESPONSABLE

> FICHE E2 | COMMUNICATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des prestations d'impression

Que faire ?

CONCEPTION

- > La 1^{ère} chose à faire est de s'interroger sur la pertinence de l'édition d'un document en évaluant les besoins réels
- > Dès le stade la conception, il est possible d'indiquer au graphiste que l'on souhaite proscrire :
 - Les aplats de couleur qui impliquent une plus grande quantité d'encre
 - Les vernis et pelliculages, effets métalliques, 5^e couleur, CMJN plutôt que Pantone
 - Les formats non standards (opter pour des formats de type A5, A4, A3...)
- > Il faut ensuite optimiser le tirage au plus juste ainsi que la diffusion (cf « Rationaliser la diffusion »)

CHOIX DU PAPIER

Selon les préconisations du WWF en décembre 2010, il s'agit de privilégier des papiers FSC* et, dans l'ordre de priorité :

- > 1. Papier FSC 100 % recyclé : Le papier contient 100 % de fibres recyclées post-consommation
- > 2. Papier FSC mix : le papier contient des fibres de bois issus de forêts bien gérées (certifiées FSC) avec en complément soit des fibres issues de sources contrôlées par le FSC, soit recyclées post-consommation (passées entre les mains des consommateurs), soit les deux
- > 3. Papier FSC 100 % : garanties sur la traçabilité des fibres vierges et prouve qu'elles sont issues de forêts gérées durablement.

*FSC – Forest Stewardship Council : écolabel garantissant une gestion des forêts respectueuses de l'homme et de la nature

ENCRES ET COLLES

Opter pour une impression avec des encres à base végétale (des encres totalement végétales n'existent pas) et des colles à l'eau.

IMPRIMEURS

- > Certification FSC : Privilégier un papier FSC n'a de sens que si l'imprimeur est lui-même certifié chaîne de contrôle FSC et peut garantir l'ensemble du processus d'impression. Il en est de même pour le papier PEFC si on souhaite opter pour cette norme européenne de gestion durable des forêts
- > Certification Normes internationales ISO :
 - **La norme ISO 14001** est un bon indicateur de la prise en compte de la préoccupation environnementale. C'est une norme internationale établie par l'Organisation internationale de normalisation, qui constitue la référence des organismes pour mettre en place un système de management environnemental. Elle a pour objectif d'aider les entreprises à gérer l'impact de leurs activités sur l'environnement et à démontrer l'efficacité de leur gestion
 - **La norme ISO 9001** fait partie de la série des normes ISO 9000, relatives aux systèmes de gestion de la qualité. Elle définit des exigences concernant l'organisation d'un système de gestion de la qualité

COMMUNIQUER RESPONSABLE

> FICHE E2 | COMMUNICATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

.....

EN COMPLÉMENT

> La marque « Imprim'vert », à l'initiative de la Fédération de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (FICG), encourage les entreprises à respecter 3 points-clés :

- la bonne gestion des déchets dangereux
- la sécurisation des stockages de produits dangereux (neuf et déchets en attente d'être collectée) afin d'éviter tout risque de pollution accidentelle
- l'exclusion des produits toxiques (étiquetés avec une tête de mort) des ateliers

Moins efficace que la norme ISO, il peut néanmoins témoigner de l'intérêt de l'entreprise pour la question.

> **Pour les certifications, il est utile de demander une attestation aux imprimeurs qui peuvent quelque fois confondre :**

- « impression sur du papier FSC » et « imprimeur certifié pour le processus d'impression »
- « Certification ISO en cours » et « certification effective »

.....

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

> Les services du Parc peuvent vous apporter une aide technique. N'hésitez pas à les contacter

RATIONNALISER LA DIFFUSION

> FICHE E2 | COMMUNICATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Limiter les impressions.
- > Réduire la quantité de déchets produits.

Que faire ?

- > Bien évaluer le nombre de tirages : il est nécessaire de réaliser une **bonne évaluation des besoins**
- > Un **suivi de la diffusion** des documents imprimés permettra d'évaluer l'éventuelle surproduction : demander à chaque point de distribution de conserver ou évaluer les documents restants
- > Par ailleurs, on pourra veiller à ce que le **surplus non utilisé soit systématiquement recyclé**, et non détruit pour plus de facilité
- > Choisir le mode de transport : les impacts du transport peuvent être limités en :
 - **regroupant les envois et commandes**
 - limitant les envois express, utilisant souvent des modes de transport plus rapides et donc plus énergivores
 - prévoyant des **plages de livraison larges** afin de permettre au livreur de regrouper votre livraison dans sa tournée habituelle et d'éviter les heures de pointe
- > **L'affichage doit être retiré dans les 48 h suivant la manifestation**

Qui contacter ?

- > La Foulée Blanche, BP24, 38880 AUTRANS,
www.lafouleeblanche.com/fr/pratique/eco-manifestation/eco-manif.htm

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

- > Parution de votre évènementiel sur le site internet du Parc, www.parcdesvolcans.fr/agenda

COMMUNIQUER SUR LA DÉMARCHE ENTREPRISE

> FICHE E3 | COMMUNICATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

> Communiquer sur la démarche éco-responsable

Que faire ?

- > Communiquer sur votre engagement responsable peut offrir une visibilité plus large et amener d'éventuels partenaires. Pour cela, il est nécessaire de :
 - Afficher le partenariat avec le Parc sur votre site internet, votre réseau social, vos documents de promotion (affiches, flyers..)
 - Ne pas oublier d'inclure un paragraphe spécifique dans votre dossier de presse. Vous y présenterez les actions mises en place, mais également et si possible des résultats chiffrés des années précédentes ainsi que vos objectifs d'amélioration. Des photos agrémenteront et illustreront votre démarche
- > Dans tous les cas, restez modestes vis-à-vis de votre engagement : attention à ne pas s'autoproclamer éco-festival ou festival responsable si vous n'engagez que peu d'actions. Présentez plutôt la volonté d'amélioration continue

Qui contacter ?

> Le Trail du Roc du Diable, www.traildurocduiable.com

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

> Les services du Parc sont à votre disposition pour vous aider à travailler votre communication sur la démarche engagée. N'hésitez pas à les contacter